

DÉMOCRATIE DE MARCHÉ

Ces intérêts privés qui gouvernent les États-Unis



Si le Congrès fédéral des États-Unis est un haut lieu de trafic d'influence, sa médiatisation permanente oblige les parlementaires à la retenue. Au contraire, l'indifférence qui entoure les Congrès des États fédérés y a facilité une généralisation de la corruption. Non seulement celle-ci n'y est pas réellement réprimée, mais elle a été légalisée au travers de « règles éthiques » qui obligent les élus locaux à se vendre de manière transparente au plus offrant en établissant entre eux une libre-concurrence. Une enquête du CPI montre que chaque parlementaire local reçoit légalement en moyenne 150 000 \$ par an de pots-de-vins.

page 2

La NED vise la Birmanie

TRIBUNES LIBRES
INTERNATIONALES

Dans le *Washington Post*, Madeleine Albright et John McCain, respectivement présidents des instituts démocrate et républicain de la NED/CIA, plaident ensemble pour le renversement de la junte birmane. Ils évoquent au passage, la condamnation de syndicalistes birmans, soutenus par l'institut syndical de la NED/CIA. Après avoir, avec d'autres, soutenu la junte à bout de bras, les États-Unis semblent décidés à s'en débarrasser.

page 8

REPÈRE : 29 AVRIL 1917

Nivelle « broie du Noir » au Chemin des Dames

Pour « épargner le sang français » le général Mangin (surnommé le « broyeur de Noirs » en Afrique), lance en 1916 une campagne d'incorporation de force au Soudan, en Haute Volta et en Côte d'Ivoire afin de recruter plus de 200.000 tirailleurs sénégalais. Le 22 avril, à Ypres, les « noirs et arabes » sont les premiers gazés de la Grande Guerre, tandis que du 16 au 30 avril, des milliers d'Africains sont massacrés dans l'Aisne, au Chemin des Dames afin de « tester la qualité des positions ennemies ». Les Allemands, bien protégés dans les cavernes du plateau de Craonne, accueillent les fantassins au fusil mitrailleur. Loin de reconnaître son erreur, Nivelle continue sa vaine offensive. 45% des effectifs ne se relèvent pas de cette catastrophe dont la presse dissimule l'ampleur. Le député des quatre communes du Sénégal, Blaise Diagne proteste à l'Assemblée contre le « massacre » de ses compatriotes. En mai 1917, les soldats se révolteront contre « le boucher Nivelle » et refuseront de se battre. Nivelle est destitué, Clémenceau rétablit l'ordre en fusillant les mutins... les Noirs meurent dans l'indifférence et l'oubli ■



LE DRAPEAU DE LA DISCORDE

Pour conjurer la résistance et se persuader que la page Saddam Hussein est vraiment tournée, la Coalition a suggéré au Conseil de Gouvernement de présenter un projet de nouveau drapeau national. Loin de faire l'unanimité au sein même du Conseil, il suscite beaucoup de protestations et d'interrogations. L'artiste a voulu représenter la minorité kurde par une bande horizontale jaune, le Tigre et l'Euphrate par deux bandes bleues horizontales et l'islam par un croissant bleu clair sur fond blanc. En rupture totale avec le drapeau de l'ère ba'asiste, ce choix s'éloigne de la « charte graphique » des autres États arabes et semble adopter celle d'Israël (étoile de David bleue sur fond blanc, et deux bandes horizontales bleues). Il est perçu par la population comme une manifestation supplémentaire de la mainmise étrangère sur le pays. Comme le fait remarquer un membre du Conseil, il aurait été plus judicieux d'attendre les élections, d'autant que des problèmes plus importants devraient monopoliser l'attention aujourd'hui. ■

Démocratie de marché

Ces intérêts privés qui gouvernent les États-Unis

Si le Congrès fédéral des États-Unis est un haut lieu de trafic d'influence, sa médiatisation permanente oblige les parlementaires à la retenue. Au contraire, l'indifférence qui entoure les Congrès des États fédérés y a facilité une généralisation de la corruption. Non seulement celle-ci n'y est pas réellement réprimée, mais elle a été légalisée au travers de « règles éthiques » qui obligent les élus locaux à se vendre de manière transparente au plus offrant en établissant entre eux une libre-concurrence. Une enquête du CPI montre que chaque parlementaire local reçoit légalement en moyenne 150 000 \$ par an de pots-de-vins.



Pour le président James Madison (1751-1836), l'un des pères fondateurs des États-Unis, « *Le système politique États-unien fut basé sur l'inégalité naturelle des hommes* ». En effet, la valeur philosophique triomphante étant la richesse et la richesse engendrant le pouvoir, les personnes exerçant le pouvoir -une minorité supérieurement douée et essentiellement composée d'hommes blancs- n'ont de comptes à rendre qu'à leurs pairs. La population, quant à elle, doit se contenter de la lutte économique pour répondre à sa quête de sens. On ne s'étonnera donc pas de constater que les législateurs états-uniens se présentent comme les défenseurs de groupements d'intérêts et non de l'intérêt général. Et que, dans la pratique, ils défendent souvent leurs intérêts personnels plutôt que ceux des groupes coalisés qu'ils prétendent représenter. Qu'il s'agisse des contributions de campagne, qu'ils peuvent parfois encaisser à titre personnel, ou du vote des lois, soumis à d'importantes pressions et incitations de la part

des lobbies, les élus sont constamment confrontés à des conflits d'intérêts. Comme dans les États européens, les institutions locales se prêtent beaucoup plus que les autres à des trafics d'influence et à la corruption. D'autant que l'absence de lois d'encadrement et la sous-exposition médiatique, qui sont la règle dans les Parlements des États fédérés, garantissent une quasi-impunité.

« La meilleure Démocratie que votre argent puisse acheter »

Ces questions ont occupé une place centrale dans un projet conduit par le **Center for Public Integrity**, organisation à but non lucratif, non-partisane, menant des recherches sur les thématiques nationales importantes liées à l'éthique de la fonction publique. En informant le public pour lui donner des armes qui lui permettent de confronter les élus à leur responsabilité, le CPI ne fait que mettre en pratique la thèse pourtant évidente de Thomas Jefferson, autre Père fondateur mais dont l'héritage est moins présent, selon laquelle la Liberté ne peut s'exercer dans l'ignorance, du moins tant que la civilisation règne.

Le Centre for Public Integrity fut officiellement créé en 1990 par le journaliste Charles Lewis, qui avait auparavant réalisé des enquêtes pour la chaîne ABC et l'émission *60 minutes* de CBS. Financé à 90 % par des fondations, le centre a d'abord publié une lettre d'information sur support papier, *The Public i*, avant de s'appuyer sur une large audience en ligne. Après avoir mené des enquêtes sur le gouvernement fédéral, avec la série *The buying of the President* et *The buying of the Congress*, le CPI s'est attaqué à l'élaboration du volumineux dossier des conflits d'intérêts au niveau des États fédérés dès le début des années 90, à la demande de la presse qui perdait un temps précieux à rassembler des informations dans les bureaux poussiéreux des Capitoles d'État. En rendant accessibles, par une banque de données informatisée, les enregistrements de milliers de contributions électorales et de déclarations de revenus des élus, il permit aux observatoires et organes de presse de pouvoir tracer des liens entre le lobbying et les lois ou réformes effectivement votées, qui s'éloignent souvent des promesses de campagne.

Les premières expérimentations dans les États de l'Illinois et de l'Indiana révélèrent aussitôt l'utilité de cette initiative en débusquant des élus de tous partis confondus qui proposaient et votaient des lois profitant directement à leur employeur, ou à des donateurs qui en retour finançaient généreusement leur campagne. Les colonnes des journaux locaux se remplissaient d'articles traitant de la corruption ou des conflits d'intérêts à mesure que le Centre publiait le résultat de ses enquêtes.

Fort de ces premières expériences réussies, le Centre décida d'étendre son champ de recherche à l'ensemble des États en 1999, examinant les lois d'éthique, de conflits d'intérêts et de déclaration financière applicables aux 7.400 législateurs d'État d'une côte à l'autre. Le fait que 41 États aient recours à des législateurs à temps partiel les conduisit à examiner de même les déclarations financières des élus, quand toutefois elles étaient obligatoires [1], afin de donner aux électeurs les moyens de contrôler si leurs impôts sont effectivement consacrés à la défense de leurs intérêts.

Le résultat de ce travail de fourmi fut intégralement numérisé et mis à disposition du public sur le site du Center for Public Integrity. Un consortium de 50 organismes de médias s'est appuyé sur ces travaux pour révéler à son public les interactions entre les intérêts financiers privés des élus et leur activité de législateurs.

L'ouvrage intitulé *Capitol Offenders* [2], publié en 2002, rassemble les résultats et analyses de cinq années de recherches du CPI. Si les conflits d'intérêts au niveau fédéral sont régulièrement dévoilés par l'entremise des médias, explique l'introduction du livre, les États-Uniens ne soupçonnent pas à quel point les organes législatifs des États fédérés sont le lieu d'une corruption organisée par les lobbies, cautionnée par les élus et parfois même régie par des lois.

L'un des facteurs favorisant la banalisation des conflits d'intérêts est le manque d'intérêt du grand public pour les Parlements d'État [3], contrairement au Parlements fédéral qui est en permanence sous les projecteurs de la presse nationale et donc soumis à la vigilance publique. De même, les revenus extérieurs des législateurs d'État ne sont pas limités, contrairement à ceux des membres du Congrès fédéral. Les premiers doivent fréquemment avoir un emploi extérieur car leurs revenus parlementaires ne sont pas suffisants, alors que les seconds touchent un salaire conséquent. La disparité des lois selon les États semble par ailleurs décourager tout travail d'observation et d'analyse globale du fonctionnement des chambres d'élus.

Au-delà du pouvoir décisionnel sur l'exercice de leur propre mandat, comme sa durée, le financement des campagnes ou le redécoupage des circonscriptions, le CPI note que la plupart du temps ce sont les législateurs des États eux-mêmes qui sont chargés de définir les limites de l'action des lobbies ainsi que leur propre encadrement juridique. C'est le schéma classique de la démocratie à l'anglo-saxonne ; élite économique et élite politique se confondent, le tout fonctionnant en vase clos. On vend alors aux électeurs des programmes déconnectés de la réalité pendant que les lobbies organisent le pillage des fonds publics au profit des quelques entreprises qui ont leurs entrées au Parlement. La méthode est simple, mais elle fonctionne toujours étonnamment bien.

Capitol Offenders rappelle à plusieurs reprises des faits essentiels : en 1999, 36.959 entreprises, entités commerciales ou groupements d'intérêts étaient répertoriés comme faisant du lobbying auprès des législateurs des États fédérés, ce qui équivaut à 6 groupes de lobbying pour chaque élu ! Par ailleurs, 18 % des parlementaires d'État ont des liens financiers avec des entités commerciales ou organisations faisant du lobbying auprès des gouvernements fédérés. Au cours des périodes électorales de l'année 1998, individus et organisations ont versé plus de 1,1 milliard de dollars aux candidats, ce qui revient à une effrayante moyenne de plus de 150.000 dollars de contribution pour chaque élu en fonction. Enfin, entre 1998 et 2002, plus de 100.000 lois ont été adoptées par les États fédérés, affectant la vie de chaque citoyen états-unien.

La dérégulation énergétique : un pillage organisé s'appuyant sur les lobbies



Capitole de l'État du Texas, à Austin. Le plus grand en superficie, il est aussi celui où siège le plus grand nombre de parlementaires ayant des intérêts dans l'industrie de l'énergie (30 sur 181).

Prenons l'exemple du secteur énergétique [4]. Les parlementaires de Californie l'ont dérégulé en 1996, puis 24 autres États ont suivi leur exemple. Cette nouvelle législation a permis à des géants du courtage, comme Enron, de réaliser des profits maximaux, mais à provoqué l'effondrement de l'offre jusqu'aux mégas pannes d'électricité. Or, le CPI a mis en évidence qu'en 1998, 22 % des élus de la Chambre des représentants de Californie étaient extérieurement liés à l'industrie énergétique. Des parlementaires ont reçu des millions de dollars de pots-de-vins de la part de firmes du secteur énergétique, sous forme de contribution à leur campagne de réélection ; inévitablement ils finirent par voter une loi qui renvoyait franchement l'ascenseur à ces généreux donateurs. Pendant le débat sur les lois de dérégulation, quelques parlementaires influents furent régalez à hauteur de 9000 dollars par tête en repas, boissons et voyages à l'étranger [5]. À cette époque, les élus se livraient aussi à un jeu de chaises musicales en alternant mandats législatifs et emplois dans l'industrie énergétique, ce qui leur assurait une bonne maîtrise de la situation.

L'argument principal de ces avocats de la dérégulation était celui de la concurrence qui tire les prix vers le bas. En réalité, certains Californiens connurent une augmentation de leur facture d'électricité allant jusqu'à 300 %, et durent renoncer à toute stabilité des prix. Ainsi, des sommes considérables passèrent de la poche des contribuables directement aux caisses des fournisseurs privés d'électricité, qui n'hésitaient pas à faire du chantage à l'approvisionnement pour demander que les plafonds de prix de vente aux consommateurs soient relevés ou tout simplement supprimés. Une autre conséquence de la dérégulation était le fait que lorsque la demande est élevée, les plus gros fournisseurs peuvent limiter la production et attendre que les prix augmentent pour vendre l'électricité. En raison de la concurrence accrue et du resserrement des coûts qui en résulte, la capacité de production électrique était étirée au point où en 2000 des coupures alternées (*rolling blackouts*) furent mises en place afin de prévenir une catastrophe en chaîne.

Le scandale des comptes de la société de courtage en énergie Enron, et par extension celui de la dérégulation du secteur de l'énergie, ont réveillé une partie de l'opinion publique états-unienne qui croyait toujours aux miracles de la

politique du laisser-faire. Malheureusement il était déjà trop tard ; la Californie dès 2000, puis le Nord-Ouest en 2003, connurent une des plus sombres périodes de leur histoire, en tous cas sans éclairage.

Asphyxie des instances de contrôle

Seuls 23 États ont une commission indépendante d'éthique régulant la conduite de leurs parlementaires, les 27 restants laissant la surveillance à des comités déontologiques, ce qui veut dire que les élus se surveillent eux-mêmes [6]. Quatre États parmi ces derniers n'ont pratiquement aucun texte pour régir les pratiques de leurs élus : le Michigan, le Dakota du Nord, le Dakota du Sud et le Vermont. Neuf autres ont créé des agences indépendantes chargées d'appliquer les lois sur les déclarations de revenus et d'activité. Ils se contentent généralement de collecter les déclarations. D'autres se sont simplement contentés de confier ces questions aux secrétaires d'État ou procureurs généraux.

Dans bien des cas, les législateurs ont trouvé des failles qui leur permettent d'affaiblir les comités et agences d'éthique législative. La plus facile à exploiter est le financement de ces organismes, sur lequel les élus ont souvent leur mot à dire. Quand ils n'utilisent pas simplement leur vote pour contrer la création de telles commissions, les élus les étouffent en limitant leur budget. Malgré cela les initiatives citoyennes, qui permettent de faire voter les lois directement par les électeurs, ainsi que les référendums populaires, qui permettent aux électeurs d'approuver ou de rejeter une loi, connaissent un succès croissant. Ainsi, dans 22 États, des initiatives citoyennes ont abouti à la limitation du nombre de mandats consécutifs autorisés pour les législateurs.

L'enquête du CPI a révélé que, depuis 1990, au moins 78 parlementaires en activité ou ayant quitté leur mandat ont plaidé coupable, n'ont pas fait appel ou ont été condamnés pour divers crimes et délits. Certains ont continué d'occuper leur siège malgré leur condamnation.

Les cabinets d'avocats tombent sous le coup de règlements les empêchant de représenter les deux parties d'un même procès. L'Association Médicale Américaine préconise aux généralistes de ne pas toucher de commission lorsqu'ils aiguillent leurs patients vers des spécialistes. Les groupes de presse interdisent aux journalistes financiers d'investir dans les entreprises sur lesquelles ils écrivent et les joueurs de baseball ne sont pas autorisés à faire des paris sur les matchs de baseball. Il devrait en être de même pour les législateurs des États fédérés, pour qui il existe beaucoup moins de garde-fous que pour les membres du Congrès fédéral. Occupés par leur gagne-pain en dehors du Parlement, les élus locaux n'ont souvent pas le temps d'étudier les lois qu'ils votent. Par défaut, ils s'appuient donc sur les conseils avisés des lobbyistes pour prendre leurs décisions. Enfin, malgré l'imposant travail effectué par le CPI, beaucoup d'éléments d'information permettant d'identifier les intérêts privés défendus par les législateurs restent hors de portée de la vigilance publique, simplement parce que les législateurs définissent eux-mêmes ce qui est du domaine de leur intérêt privé ou pas.

La morale puritaine, dont se prévaut la classe dirigeante aux États-Unis,

condamne sévèrement non seulement la corruption active, mais aussi l'acceptation de situations où l'on est susceptible de céder à un conflit d'intérêt. Le département d'État conduit des campagnes au sein des institutions internationales, comme l'OCDE ou l'ONU, pour sanctionner des comportements qui portent atteinte à la libre-concurrence. La NED/CIA, via l'association Transparency International, dénonce les États qui tolèrent les bakchichs.

Cependant, la même morale puritaine s'accommode sans difficulté des mêmes pratiques lorsqu'elles sont légalisées. Elle ne s'indigne pas des flots d'argent versés par de grandes entreprises sur les élus locaux états-uniens pour acheter leurs votes dès lors que les lobbyistes sont dûment répertoriés et les sommes déclarées.

Dans la pratique, les lois d'encadrement éthique aux États-Unis n'ont pas pour finalité d'interdire la corruption, mais de la légaliser et de la rendre transparente. Le marché des élus est érigé en libre-marché et les élus eux-mêmes se vendent en respectant des règles de libre-concurrence.

Dans les États du tiers-monde, on encaisse discrètement des dessous-de-table. Aux États-Unis on déclare des pots-de-vins sous le nom politiquement correct de « *contributions* ». Dans les États du tiers-monde, on peut acheter des dérogations aux lois. Aux États-Unis, on peut acheter les lois.

Arthur Lepic

[1] Les États de l'Idaho, du Michigan et du Vermont n'obligeant pas leurs élus à communiquer le montant et la provenance de leurs revenus, le centre a dû renoncer à enquêter sur ce volet dans les États concernés.

[2] *Capitol Offenders* par Diane Renzulli et le Center for Public Integrity, Pi Books, 2002. Le titre fait référence à l'« *offense capitale* », ou crime passible de la peine de mort, et au Capitole qui est le bâtiment du Parlement de chaque capitale d'État.

[3] *ndr.* Dans cet article, le qualificatif « d'État » correspond au niveau de l'État fédéré, par opposition à « fédéral » qui correspond au niveau national, c'est-à-dire Washington.

[4] Ibid. p. 109

[5] Ibid. p. 126

[6] Ibid. p. 246

La NED vise la Birmanie

Analyse

Madeleine Albright et John McCain, respectivement présidents des instituts démocrate et républicain de la NED/CIA, plaident ensemble dans le *Washington Post* pour le renversement de la junte birmane. Ils évoquent au passage, la condamnation de syndicalistes birmans, soutenus par l'institut syndical de la NED/CIA. Après avoir, avec d'autres, soutenu la junte à bout de bras, les États-Unis semblent décidés à s'en débarrasser. Jadis la Birmanie était essentielle au narco-traffic. Elle était le premier cultivateur mondial de pavot. Aujourd'hui, ce rôle est dévolu à l'Afghanistan, sous contrôle de l'OTAN.

Le Figaro reproduit des extraits d'un discours de Romano Prodi à l'Académie française des sciences morales et politiques dans lequel il décrit sa vision de l'Europe élargie. Comme il se doit, le président de la Commission de Bruxelles évoque un monde radieux. Plus prosaïquement, il précise que le maintien, voire l'amélioration, du niveau de vie des Européens dépend de leur avance technologique et que l'Union doit donc investir prioritairement dans la recherche.

Dans le *Guardian*, trois députés travaillistes, Stephen Byers, Peter Mandelson et Alan Milburn appellent leurs collègues à « vendre » la Constitution européenne aux électeurs que Tony Blair a convoqués pour un référendum. Mais ce débat en cache un autre : les auteurs présentent la création d'une Union supranationale comme une alternative à l'alliance privilégiée avec les États-Unis, or cette alliance est justement incarnée par... Tony Blair.

Renaud Muselier, secrétaire d'État aux Affaires étrangères, rappelle dans *Le Figaro* l'engagement du gouvernement français contre l'antisémitisme au moment où s'ouvre à Berlin la conférence *ad hoc* de l'OSCE. La France est soucieuse d'empêcher une résurgence de l'antisémitisme sous couvert d'antisémitisme.

Moins clair : Richard Clarke tire ses leçons de la Commission d'enquête

« indépendante » sur le 11 septembre dans l'*International Herald Tribune*. Il récuse la théorie du choc des civilisations, mais c'est pour lui substituer un discours ambigu sur la guerre civile en Islam qui opposerait modérés et extrémistes. Une manière de parler qui permet de sauver certains musulmans, mais qui condamne la culture islamique, puisque celle-ci n'est tolérable qu'affublée du qualificatif de « modéré ».

Frank J. Gaffney Jr. vitupère dans le *Washington Times* contre le pouvoir cédé au représentant de l'ONU en Irak, Lakhdar Brahimi : il nommera les membres du prochain gouvernement, alors que Washington aurait pu le composer. Le coordinateur des faucons considère que non seulement l'ONU est une institution qui entrave l'action des États-Unis, mais que le représentant du secrétaire général, personnellement, est un adversaire. Une attaque discourtoise au moment où M. Brahimi fiance sa fille, la journaliste de CNN Rym, avec le prince Ali de Jordanie. La jeune femme a démissionné de son poste, estimant que son mariage aurait entraîné un conflit d'intérêt, une décision que ne semble pas vouloir suivre Lakhdar Brahimi bien que son futur gendre soit le prétendant Hachémite au trône d'Irak.

Réseau Voltaire

John McCain, Madeleine K. Albright



Ancien prisonnier de guerre au Vietnam et issu d'une famille de militaires états-uniens de haut rang, John McCain est sénateur républicain de l'Arizona. Il est président de la Commission du commerce, des sciences et des transports et membre de la Commission des forces armées du Sénat états-unien. Il était en 2000, le principal rival de George W. Bush à l'investiture républicaine pour l'élection présidentielle. Il préside

« Une nécessité d'action en Birmanie »

Source : *Washington Post*

Référence : « A Need to Act on Burma », par Madeleine Albright et John McCain, *Washington Post*, 27 avril 2004.

Les démocraties ont une obligation morale à promouvoir la justice et la liberté dans le monde et cette obligation est rarement aussi importante qu'en Birmanie, un pays dont le régime tue ses opposants, utilise des enfants soldats et du travail forcé et emploie le viol comme arme de guerre. Il y a près d'un an, la junte militaire a mené une violente attaque contre **Aung San Suu Kyi** et ses partisans. Plus de 1 000 activistes politiques sont encore en prison et trois Birmans ont été condamnés à mort pour avoir voulu prendre contact avec l'Organisation internationale du Travail.

La junte birmane, avec le soutien cynique de ses voisins a annoncé une « feuille de route » pour la démocratie qui semble devoir servir à institutionnaliser le contrôle militaire sur le pays caché derrière un paravent civil qui conviendrait aux démocraties occidentales. Les pressions internationales n'ont pour l'instant rien donné. Il faut donc forcer la junte militaire à amorcer une transition irréversible vers la démocratie. Les démocraties occidentales et les voisins de la Birmanie doivent prendre trois mesures pour soutenir les dirigeants démocratiques légitimes de Birmanie :

► Le président doit signer l'interdiction des importations birmanes votées en

l'International Republican Institute, un organisme satellite de la National Endowment for Democracy.



Madeleine K. Albright est ancienne secrétaire d'État états-unienne sous l'administration Clinton (1997-2001) et ancienne ambassadrice à l'ONU (1993-1997). Elle préside le National Democratic Institute, un organisme satellite de la National Endowment for Democracy.

juillet dernier. Cette politique devrait être suivie par l'Union européenne.

- ▶ Le Conseil de sécurité doit se rassembler et adopter une résolution condamnant les violations des Droits de l'homme et prévoyant des sanctions.
- ▶ La Chine, la Thaïlande et l'Inde doivent comprendre que le soutien à la Birmanie nuit à leurs relations avec les démocraties occidentales.

Nous devons en outre demander la libération d'**Aung San Suu Kyi** et exiger le respect des résultats des élections de 1990.

Romano Prodi



Romano Prodi est président de la Commission européenne et ancien président du Conseil italien.

« Les priorités de l'Union élargie »

Source : Le Figaro

Référence : « Les priorités de l'Union élargie », par Romano Prodi, *Le Figaro*, 27 avril 2004. Ce texte est adapté d'un discours prononcé le 26 avril devant l'Académie des sciences morales et politiques (voir le discours intégral).

L'élargissement nous offre une grande opportunité politique : la construction d'une nouvelle et vaste zone de stabilité et de prospérité englobant toute la région qui entoure l'Europe élargie, de la Russie à la Méditerranée. Nous voulons que les frontières de l'Europe déterminent plus un espace de dialogue qu'une ligne de séparation.

Nous voulons que la Méditerranée devienne une charnière de paix au centre d'une vaste région politique et économique allant de l'Espagne à la Mer noire et au Golfe persique. Nous devons ensuite élaborer une nouvelle politique de gestion de l'immigration légale, en accord avec le Sud. Nous devons également coopérer davantage dans la lutte contre la criminalité transnationale. En outre la dénatalité et le vieillissement démographique transforment rapidement les nouveaux pays membres en une zone d'immigration nette, ce qui justifiera encore plus une politique européenne commune.

L'Europe doit défendre son modèle d'économie sociale de marché et refuser la

résignation face au chômage de masse. Il faut une nouvelle gouvernance économique et sociale de la zone euro qui renforcera la capacité du politique à gouverner l'économie européenne pour affronter les difficultés économiques à l'intérieur de l'Union et encadrer la mondialisation. Dans le contexte de l'élargissement, il faut trouver un nouvel équilibre entre les exigences de compétitivité économique et la nécessité d'assurer un degré suffisant de cohésion sociale. Pour cela nous devons miser sur la qualité, le développement technologique et l'innovation. Cela passe par un accroissement de l'investissement dans la recherche. Nous devons constituer une « Union des cerveaux ».

Stephen Byers, Peter Mandelson, Alan Milburn



Stephen Byers est ancien ministre britannique des Transports. Il est député travailliste.



Peter Mandelson est ancien ministre britannique du Commerce. Il est député travailliste d'Hartlepool et préside le Policy Network, un groupe de réflexion européen.



Alan Milburn est ancien secrétaire d'État à la

« Tous mobilisés pour vendre ce traité »

Source : The Guardian

Référence : « All out to sell this treaty », par Stephen Byers, Peter Mandelson et Alan Milburn, *The Guardian*, 27 avril 2004.

Maintenant qu'un référendum a été décidé, les travaillistes pro-européens doivent amorcer le combat pour obtenir une victoire décisive. Il y a un an, un référendum sur l'euro aurait pu être un moment clé pour débattre des relations de la Grande-Bretagne avec l'Europe, mais un problème de convergence économique et politique ne nous a pas permis d'organiser ce référendum. Ce report a malheureusement eu pour conséquence de servir les anti-européens qui ont pu détourner la réalité et mener une campagne exigeant un référendum sur la constitution présentant **Tony Blair** comme anti-démocratique. Maintenant que le Premier ministre a accepté, ils le présentent comme faible. Il est temps que le Parti travailliste pro-européen se montre fort et uni pour défendre l'Europe. L'emploi et la prospérité des Britanniques dépendent de la défaite des anti-européens. L'Europe est en effet vitale pour notre économie. Les conservateurs haïssent l'Europe car ils sont tous ultra-libéraux et ils refusent de voir émerger une économie sociale de marché. Bien sûr, le modèle social européen a besoin de réforme, mais pas de celles proposées par les néo-conservateurs. Eux veulent abandonner l'Europe et laisser les forces de la globalisation rester supérieures au pouvoir politique. Les conservateurs ne veulent pas d'une Europe plus forte partenaire des États-Unis, ils veulent que l'alliance avec les États-Unis soit la seule perspective de la politique étrangère britannique. Pourtant, les États-Unis ne peuvent pas régler tous les problèmes du monde seuls et ils ont besoin d'une Europe forte agissant pour le bien. Pour l'instant, le gouvernement doit agir pour obtenir un bon accord européen, puis il devra s'attaquer à un certain nombre de mythes et vendre ce traité au peuple britannique.

santé. Il est député
travailleiste.

Renaud Muselier



Renaud Muselier est
secrétaire d'État UMP aux
Affaires étrangères
français.

« Contre l'antisémitisme, une convergence européenne »

Source : Le Figaro

Référence : « Contre l'antisémitisme, une convergence européenne », par Renaud Muselier, *Le Figaro*, 27 avril 2004.

Les insidieuses tentatives visant à relativiser l'antisémitisme en lui cherchant des explications et des justifications ne doivent pas nous faire oublier que l'antisémitisme est une injure à l'humanité toute entière. Nous ne devons pas laisser le conflit israélo-palestinien être instrumentalisé pour justifier que, dans certaines manifestations, on renvoie dos-à-dos étoile de David et croix gammée. Il ne s'agit pas d'interdire le débat sur les politiques israéliennes, mais de ne pas laisser l'anti-sionisme cacher un nouvel antisémitisme. Nous devons comprendre ce nouvel antisémitisme pour mieux le combattre. La conférence de Durban en 2001 et les statistiques des actes anti-juifs montrent que désormais l'antisémitisme dépasse largement le cercle de l'extrême droite. Je suis conscient que nous devons également combattre le racisme qui touche nos concitoyens issus de l'immigration, mais un racisme n'en excuse pas un autre. La France a été l'un des premiers pays à reconnaître l'égalité des droits aux juifs en 1791 et le président s'est exprimé avec la plus grande fermeté sur le sujet. Le gouvernement a mis en œuvre toute une série de mesures contre les manifestations antisémites. Le Parlement a adopté à l'unanimité la loi **Lellouche** qui aggrave les sanctions pénales en cas de crimes racistes, antisémites ou xénophobes.

Je conduirai la délégation française les 28 et 29 avril à la **conférence de l'OSCE sur l'antisémitisme** qui visera à apporter une réponse coordonnée à ce problème. Cette réunion sera poursuivie par une autre conférence organisée par la France les 16 et 17 juin qui traitera de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme sur Internet. La lutte contre l'antisémitisme nécessite la mobilisation de toute la société et des instances européennes.

Richard Clarke



Ancien fonctionnaire du Pentagone, Richard Clarke a été Coordinateur national contre le terrorisme sous Bill Clinton et George W. Bush. Démissionnaire, il est l'auteur de *Against All Enemies*, livre dans lequel il dénonce le laxisme de l'administration Bush contre le terrorisme avant le 11 septembre 2001. Il a répété ses accusations devant la Commission d'enquête états-unienne sur le 11 septembre 2001.

« Des enseignements de l'enquête sur le 11 septembre »

Source : International Herald Tribune

Référence : « Lessons from the Sept. 11 inquiry », par Richard Clarke, *International Herald Tribune*, 27 avril 2004.

Le dernier mois a vu une série d'événements qui ont attiré l'attention de l'opinion et des médias sur la façon dont l'Amérique gérait la question du terrorisme. Si nous, Américains, parvenons à tirer les bons enseignements, cela sera une part essentielle de notre future victoire. J'ai essayé dans mon livre d'énoncer certains de ces enseignements et beaucoup en attendant d'autres venant de la **Commission d'enquête sur 11 septembre**, mais les efforts de cette dernière sont faussés par les réactions partisans.

Une des leçons que nous pouvons retenir est que l'Amérique n'est pas menacée d'une guerre des civilisations, mais par une guerre civile à l'intérieur de l'islam entre modérés et radicaux islamistes. Cette guerre, nous sommes en train de la perdre car l'antipathie pour les États-Unis s'accroît à mesure que le respect pour les combattants jihadistes s'accroît. Je ne prétends pas savoir exactement comment gagner cette guerre des idées, mais je sais en tout cas que nous ne pouvons la gagner qu'avec l'aide des Arabes et que l'invasion de l'Irak rend la coopération plus difficile. Il est également clair que nous ne gagnerons pas leur sympathie en faisant des MTV et des CNN arabes. De même, les appels à la démocratie ne seront pas entendus tant qu'ils seront lancés par un président qui est en train de démocratiser un pays arabe à la baïonnette. Nos efforts de démocratisation ne doivent en outre pas saper les régimes existants, l'abandon du Shah d'Iran par Jimmy Carter et ses conséquences doivent nous le rappeler. Cette guerre des idées implique que nous trouvions un contrepoids à Ben Laden et aux imams radicaux.

L'autre grande leçon à retenir est que les services de renseignement et de sécurité états-unis n'ont pas totalement perçu la gravité de la menace avant le 11 septembre. La **Commission d'enquête sur 11 septembre** et le président semblent vouloir remédier à ce problème en créant un poste de directeur national du renseignement et en créant une nouvelle agence de renseignement intérieur, sur le modèle du MI5 britannique. C'est une mauvaise solution car un directeur central ne pourra agir que de façon marginale et parce que nous n'avons pas besoin d'une nouvelle agence. Nous avons besoin d'un **FBI** renforcé, sorti de la logique carriériste de ses membres et qui sera assisté par des personnes qui ne sont pas issues de son sein et qui apporteront de nouvelles idées.

Mais le plus important est surtout que ces questions fassent l'objet d'un débat public.

Frank J. Gaffney Jr.



Frank J. Gaffney Jr. (Le 7 de cœur du régime Bush) est président du Center for Security Policy, le think tank qui rassemble les principaux « faucons » états-uniens. Le Réseau Voltaire lui a consacré une enquête : « *Le Centre pour la politique de sécurité : les marionnettistes de Washington* ». Il a participé au sommet de Jerusalem.

« Un besoin de prouver notre inflexibilité »

Source : Washington Times

Référence : « A need to prove steadfast », par Frank J. Gaffney Jr., *Washington Times*, 27 avril 2004.

Même sans le livre de Bob Woodward, une chose était évidente : notre président a été déterminé dans son engagement à libérer l'Irak et son peuple afin de construire une nation libre, stable et prospère. Le président a été clair, même face aux difficultés, nous ne devons pas nous arrêter et quitter l'Irak précipitamment. Pourtant, de récentes actions que nous avons menées pourraient être interprétées par les Irakiens comme le signal d'un départ progressif.

Cela vient du fait que nous avons commis une erreur en ne constituant pas un gouvernement d'Irak libre avant la guerre. Ce gouvernement aurait pris ses fonctions sitôt Saddam Hussein renversé et cela nous aurait évité d'être présentés comme des « occupants ». Aujourd'hui, la correction de cette erreur entraîne une autre : marquer la fin de l'occupation avec une date arbitraire (le 30 juin) au lieu de se préoccuper de l'installation d'un gouvernement représentatif.

L'absence d'instance représentative à cette date nous a poussés à nous tourner vers l'ONU pour nommer les membres du prochain gouvernement. C'est là qu'entre en scène Lakhdar Brahimi, un homme hostile aux États-Unis, qui va nommer l'autorité irakienne par intérim. M. Brahimi a déjà critiqué notre action à Faludja. L'ONU pourrait également remettre en cause la loi d'administration transitoire, ce qui saperait la confiance des Irakiens dans le président Bush.

Vu la situation, il est important de montrer notre détermination et de prouver que nous ne nous désengagerons pas.

Voltaire

Voltaire est le magazine quotidien d'analyses internationales de l'association « Réseau Voltaire pour la liberté d'expression » qui en détermine la ligne éditoriale. *Voltaire* est publié par les Éditions

Thomas Paine, 8, rue Auguste-Blanqui, 93200 Saint-Denis, France (SARL de presse 448 286 203 RCS Bobigny).

Directeur de la publication : Thierry Meyssan.

ISSN 1762-5157. CMPP en cours. *Voltaire* est publié 200 fois par an et distribué à ses abonnés par courrier électronique au format PDF.

Prix au numéro (AlloPass) : Allemagne 1,85 €, Belgique 1,12 € ; Canada 3 \$; Espagne 1,09 € ; France 0,56 € ; Hong-Kong 1 \$; Luxembourg 2,23 € ; Nouvelle-Zélande 2,99 \$; Pays-Bas, 1,15 € ; Royaume-Uni 1,5 £ ; Suisse 2,5 FS.

Abonnements

trimestriel : particuliers 20 €, institutions et sociétés 50 €.

annuel : particuliers 72 €, institutions et sociétés 180 €.

Paiement électronique sécurisé : www.reseauvoltaire.net/abonnement.php .